



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9793^e séance

Jeudi 21 novembre 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Kariuki	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Yahiaoui
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M ^{me} Barba Bustos
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M. Mikanagi
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Buanahagi
	République de Corée	M. Sangjin Kim
	Sierra Leone	M. Scotland
	Slovénie	M. Ponikvar
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Najat Rochdi, Envoyée spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Syrie ; M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M^{me} Sawsan Abou Zainedin, Administratrice de Madaniya.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Rochdi.

M^{me} Rochdi (*parle en anglais*) : C'est un honneur de présenter un exposé au Conseil de sécurité au nom de l'Envoyé spécial Pedersen, qui se trouve actuellement en Syrie et rencontrera les membres du Gouvernement syrien dans les jours à venir. Il était à Astana la semaine dernière où il a tenu des réunions avec les participants au processus d'Astana. Depuis lors, il est dans la région pour de nombreuses rencontres de haut niveau.

Un nombre croissant de Syriens se retrouvent pris au piège dans un cycle implacable de violence et de souffrance, contraints de fuir des lieux où ils ont trouvé refuge et qui sont visés désormais par des attaques, tant à l'intérieur de leur pays qu'au-delà de ses frontières. Alors que l'aide humanitaire diminue et que les discours et les actes hostiles s'intensifient, les Syriens se retrouvent dans des conditions de plus en plus précaires et intenable. Il est clair que la priorité immédiate pour la Syrie est la désescalade. Le pays est frappé par les tempêtes incessantes des conflits régionaux et par les vagues croissantes de conflits à l'intérieur de ses frontières. Cette année pourrait bien être la plus violente depuis 2020 et le risque de ravages encore plus importants pointe à l'horizon. Tous ceux qui ont de l'influence doivent agir de manière décisive pour éviter que la Syrie ne soit entraînée dans un embrasement généralisé.

Une fois de plus, les frappes aériennes israéliennes sur la Syrie ont considérablement augmenté, en termes de fréquence autant que de portée. Hier encore, des dizaines de personnes ont été tuées lors d'une frappe près de Palmyre, probablement la frappe israélienne la plus meurtrière effectuée en Syrie à ce jour. Israël affirme que ses frappes visent des cibles associées à l'Iran, au Hezbollah ou au Jihad islamique palestinien. Mais une fois de plus, nous avons enregistré des pertes civiles, notamment à la suite de frappes importantes sur des zones résidentielles situées au cœur de Damas. De plus, les infrastructures civiles ont été touchées, notamment les ponts, les routes et les points de passage frontaliers formels et informels, parfois pour la troisième fois. Cette situation a davantage entravé le passage des civils qui fuient la violence au Liban et a provoqué de graves perturbations dans les importations et les exportations essentielles, qui ont maintenant diminué de 40 à 50 %. Les prix du carburant et des produits de base ont brusquement augmenté, laissant les plus vulnérables dans une situation précaire.

S'agissant du Golan, nous sommes préoccupés par la situation instable due aux violations constantes de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes. Le Secrétaire général adjoint Lacroix présentera un exposé plus détaillé au Conseil le mois prochain. Je souhaite toutefois me faire l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux parties pour qu'elles respectent les termes de cet accord et évitent toute nouvelle escalade au-delà de la ligne de cessez-le-feu. De plus, nous avons reçu des informations faisant état de tirs de roquettes et de drones effectués depuis le territoire syrien en direction du Golan syrien occupé. Selon les médias d'État de la Syrie, dans certains cas, les systèmes de défense aérienne syriens ont intercepté des missiles israéliens. Parallèlement, les États-Unis ont mené des frappes contre ce qu'ils appellent des milices soutenues par l'Iran, en réponse à des attaques de drones armés contre leurs bases dans le nord-est de la Syrie.

Dans le même temps, depuis notre dernier exposé (voir S/PV.9759), le nord-est de la Syrie a connu son escalade la plus grave de l'année 2024. Après qu'un attentat terroriste survenu le 23 octobre près d'Ankara a fait des victimes civiles, la Türkiye a mené des frappes à l'intérieur de la Syrie pendant plusieurs jours, contre ce qu'elle a déclaré être des cibles du Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple. Ces frappes ont fait des victimes civiles et ont gravement touché ou endommagé des infrastructures civiles critiques. Les Forces démocratiques syriennes ont affirmé avoir tué des soldats turcs dans des attaques contre des positions

turques en Syrie ; d'autres informations font état de zones civiles touchées par des tirs de roquettes effectués par ces mêmes forces.

La violence se poursuit dans de nombreuses autres régions, à des niveaux inquiétants. Le nord-ouest de la Syrie est confronté à une augmentation inquiétante des attaques de drones et d'artillerie menées par des forces progouvernementales, ainsi qu'à de nombreuses attaques impliquant le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, inscrit sur les listes du Conseil de sécurité. Cette nouvelle vague de violence a aussi fait des victimes civiles, provoqué de nouvelles vagues de déplacements et endommagé les infrastructures civiles. Dans le sud, Deraa connaît toujours une forte instabilité. En outre, le groupe terroriste Daech, inscrit sur les listes du Conseil de sécurité, a multiplié les attaques dans la région désertique centrale.

De toute évidence, il faut instaurer d'urgence des cessez-le-feu à Gaza et au Liban et garantir le respect de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie et, en l'occurrence, de tous les États de la région. Outre la nécessité d'une désescalade régionale, il est urgent d'œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu national en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), et d'une approche concertée pour combattre les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité. Je reprends à mon compte l'appel du Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles respectent leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire, le cas échéant. Je tiens également à condamner avec force toutes les attaques dont nous sommes témoins et qui portent atteinte aux civils et aux infrastructures civiles.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) indique que plus d'un demi-million de personnes ont fui les frappes aériennes israéliennes au Liban et sont entrées en Syrie depuis la fin du mois de septembre, et que ce mouvement se poursuit sans discontinuer. Environ 63 % d'entre elles sont des Syriens, dont une majorité de femmes et d'enfants. Une fois de plus, nous espérons que toutes les parties prenantes comprennent qu'il s'agit d'un moment critique, et qu'elles doivent agir de manière responsable et constructive en matière de protection et en ce qui concerne les moyens de subsistance.

S'agissant de la protection, tous les Syriens doivent être protégés où qu'ils se trouvent : ceux qui sont encore à l'extérieur, ceux qui sont arrivés récemment, le plus souvent dans des conditions difficiles, et ceux qui sont restés dans le pays tout au long du conflit. À l'instar du

Haut-Commissaire Grandi, nous remercions de nouveau le Gouvernement syrien d'avoir maintenu les frontières ouvertes pour tous, simplifié les procédures et autorisé une présence du HCR aux frontières à des fins de contrôle. La sécurité de toutes les personnes qui arrivent du Liban doit être assurée, à la fois au point de passage et par la suite au cours de leurs déplacements en Syrie, par toutes les autorités, y compris les autorités de facto. Nous espérons voir des progrès sur tout l'éventail des questions de protection. Plus l'ONU et les autres acteurs pourront être présents et actifs sur le terrain, plus ils instaureront la confiance.

En ce qui concerne les moyens de subsistance, rappelons-nous que, même avant le dernier afflux d'un demi-million de personnes, 16,7 millions de Syriens avaient déjà besoin d'aide humanitaire, soit le nombre le plus élevé enregistré depuis le début du conflit. Je remercie tous les donateurs qui ont apporté leur soutien et j'insiste sur le fait que les donateurs doivent donner davantage, à la fois pour l'appel humanitaire d'urgence et pour les activités de relèvement rapide, dans toutes les régions de Syrie. Les deux approches sont essentielles et complémentaires : l'une ne remplace pas l'autre. Je tiens également à souligner que l'ONU et ses partenaires viennent de lancer une stratégie de relèvement rapide pour la période 2024-2028 afin d'appuyer le renforcement de la résilience à long terme et de remédier à la crise humanitaire qui sévit dans le pays. Je veux aussi mettre l'accent sur le fait qu'il est crucial que les États qui imposent des sanctions s'attachent résolument à en atténuer les effets préjudiciables, en particulier l'excès de zèle. Je salue par ailleurs la décision du Gouvernement syrien de prolonger de trois mois l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raai ; cette autorisation reste essentielle pour venir au secours des personnes qui en ont besoin dans le nord-ouest de la Syrie.

La Syrie est toujours en état de guerre active, et reste profondément divisée. Des millions de Syriens se trouvent encore hors de leur pays ou ont du mal à survivre dans un paysage complexe où se mêlent autorités de facto, armées étrangères, acteurs non étatiques armés et groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité. Plus de 100 000 personnes sont toujours détenues arbitrairement ou portées disparues. L'économie est en lambeaux et les infrastructures sont détruites ou dégradées. La criminalité organisée et les activités illicites sont à la hausse, ce qui a des répercussions négatives sur le plan social et crée encore plus d'instabilité. Après bientôt 14 ans de guerre et de conflit, il n'existe pas de solution technocratique miracle à ces problèmes, qui sont profondément

politiques. Ils témoignent également de l'implication directe des acteurs régionaux et internationaux et de leurs préoccupations en matière de sécurité. Le règlement de ces questions requiert un processus politique digne de ce nom, conformément à la résolution 2254 (2015).

Il s'agit d'un moment charnière pour faire avancer le processus politique, avec un engagement sincère et des mesures concrètes. Les vents géopolitiques pourraient bientôt recommencer à tourner, dans des directions difficiles à prévoir. Si toutes les parties se montrent prêtes à agir de manière constructive, responsable et concrète, nous aurons notre meilleure chance de tirer parti de la dynamique actuelle et de ce nouvel élan pour faire éventuellement des progrès. Qu'est-ce que cela signifie en pratique ? La reprise des réunions de la Commission constitutionnelle serait un signal positif. L'Envoyé spécial a eu des discussions approfondies à ce sujet lors des pourparlers d'Astana et dans la région et attend avec intérêt les consultations avec le Gouvernement syrien dans les prochains jours, ainsi qu'avec la Commission syrienne de négociation, dans l'opposition. Cela enverrait un message clair, à savoir que le cadre du processus politique est bien vivant et opérationnel et qu'il existe un Gouvernement syrien et une opposition dont les représentants sont capables de s'asseoir ensemble et d'aborder les questions cruciales qui sont au cœur du conflit intrasyrien.

Un autre signal consisterait à poursuivre l'élaboration de mesures de confiance réciproques et par étapes, sur la base des idées proposées et compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain et sur le plan diplomatique. Mais pour l'instant, tous les acteurs syriens et internationaux peuvent et doivent vraiment voir plus grand, en envoyant le signal qu'ils sont prêts à aborder toutes les questions et préoccupations critiques : les questions politiques intersyriennes qui sont au cœur du conflit, mais aussi les questions relatives à la protection, à la souveraineté, à la sécurité, à l'économie et aux sanctions, aux détenus et aux personnes disparues, aux réfugiés et ainsi de suite, autant de questions qui ne peuvent être pleinement traitées qu'en coopération avec les acteurs extérieurs. L'Envoyé spécial a proposé des idées quant à la manière d'élaborer une solution globale pour sortir de ce conflit. Y donner suite enverrait un signal fort, à un moment où le changement est possible, et montrerait qu'une solution politique négociée sur la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), n'est pas hors de portée si nous faisons preuve collectivement d'ingéniosité et de volonté politique.

Pour notre part, nous poursuivrons bien entendu notre dialogue avec la société civile syrienne. Comme

les membres l'ont entendu le mois dernier d'un membre du Bureau d'aide à la société civile, au nom de nombreux acteurs de la société civile syrienne, et comme nous l'entendons régulièrement du Comité consultatif des femmes syriennes, les communautés syriennes appellent de leurs vœux un processus politique qui aboutisse à une véritable réconciliation. La société civile doit avoir son mot à dire dans ce processus. J'encourage une fois encore toutes les parties syriennes à faire en sorte que les Syriennes aient voix au chapitre. Cela demeure un élément capital dans l'édification d'une paix résiliente et d'un avenir durable pour la Syrie, comme nous l'avons entendu lors du récent débat public du Conseil de sécurité sur le thème « Les femmes œuvrent pour la paix dans un monde en évolution » (voir S/PV.9760).

Pour terminer, je tiens à réitérer l'appel de l'Envoyé spécial à toutes les parties pour qu'elles désamorcent la situation militaire, tant dans la région qu'à l'intérieur de la Syrie, et qu'elles s'emploient en priorité à protéger et aider les civils syriens, y compris ceux qui repassent la frontière. Nous appelons également les parties prenantes syriennes et internationales à travailler avec l'Envoyé spécial pour relancer le processus politique et à démontrer qu'elles sont prêtes à s'attaquer à l'ensemble des questions à régler pour une solution globale. La région traverse une période de profonde incertitude et de grave danger. C'est aussi exactement le moment de tracer une voie qui permette au peuple syrien de réaliser ses aspirations légitimes, de rétablir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, et de préserver la paix et la sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Rochdi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : J'aborderai aujourd'hui trois questions clefs. Premièrement, j'examinerai les conséquences humanitaires qu'a l'escalade du conflit régional sur la Syrie, notamment l'afflux continu de personnes en provenance du Liban. Deuxièmement, je me pencherai sur les effets conjugués de cette situation sur les besoins humanitaires existants, alors que plus des deux tiers de la population syrienne ont déjà besoin d'une aide humanitaire vitale. Troisièmement, je m'intéresserai à la nécessité accrue de financer l'action humanitaire et de travailler de manière à maximiser les ressources.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, en octobre (voir S/PV.9759), les hostilités au Liban n'ont cessé de pousser des milliers de personnes à franchir

chaque jour la frontière pour se rendre en Syrie. Nous nous félicitons de la volonté du Gouvernement syrien de maintenir ses frontières ouvertes et de faciliter leur entrée. Dans le même temps, la poursuite des frappes aériennes le long de la frontière a rendu ces passages plus dangereux et plus difficiles, comme les membres du Conseil viennent de l'entendre de la bouche de l'Envoyée spéciale adjointe. En raison des dégâts causés par les frappes aériennes, les véhicules ne peuvent plus traverser deux des cinq points de passage frontaliers officiels. Il s'agit notamment du principal point de passage de Jdeïdet Yabous, dans la province de Rif-Damas, par lequel la moitié des arrivants sont passés jusqu'à présent, et du point de passage de Joussié, à Homs. Certains, dont des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables, ont dû se résoudre à franchir les points de passage à pied ou à chercher des itinéraires de substitution plus longs et plus risqués. Des frappes aériennes menées près du point de passage de Joussié et à Qousseïr se sont abattues à proximité d'installations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et, dans un cas, ont endommagé le poste frontière du HCR à Joussié. Une autre frappe effectuée dans la région de Chamsin a endommagé la route reliant Damas à Homs.

De plus, des victimes civiles continuent d'être signalées en raison des frappes qui se poursuivent dans diverses régions du pays, y compris dans des zones résidentielles. Ces frappes compliquent aussi l'acheminement de l'aide. Les déplacements des travailleurs humanitaires sont limités, en particulier dans la région de Homs. Les dommages infligés aux points de passage contraignent les camions à emprunter des itinéraires plus longs, ce qui contribue à l'augmentation des coûts des produits de base. Les hostilités en cours ont également une incidence sur la circulation des personnes et les opérations menées dans d'autres régions. Par exemple, un employé d'une organisation non gouvernementale a été blessé au cours des hostilités qui se sont produites dans la province d'Alep. Il sera indispensable de prendre toutes les précautions possibles pour éviter de blesser les civils, y compris les travailleurs humanitaires. Au total, plus de 540 000 personnes auraient fui le Liban vers la Syrie depuis la fin du mois de septembre, soit plus d'un demi-million de personnes. On estime que deux tiers d'entre elles sont des Syriens, plus de la moitié sont des enfants et plus de 7 000 sont des femmes enceintes, tandis que près de 40 % des ménages qui arrivent sont dirigés par des femmes. Parmi les besoins les plus importants des personnes arrivées jusqu'à présent figurent la nourriture,

les articles ménagers, les abris, l'assistance sanitaire, la protection et l'assistance juridique.

Les organismes des Nations Unies œuvrent de concert avec le Croissant-Rouge arabe syrien et d'autres partenaires pour répondre aux besoins élémentaires des personnes à la frontière et dans les zones vers lesquelles elles se dirigent. Comme l'a dit l'Envoyée spéciale adjointe, nos collègues du HCR surveillent et évaluent le nombre de personnes dans le besoin. Cependant, depuis l'appel interinstitutions de 324 millions de dollars lancé par le HCR au début du mois d'octobre, nous n'avons reçu que 55 millions de dollars, ou du moins c'est ce que l'on estime avoir en réserve. Les acteurs humanitaires font ce qu'ils peuvent, avec les ressources dont ils disposent. Cette situation n'est toutefois pas tenable dans un pays où 16,7 millions de personnes, soit plus de 70 % de la population, ont déjà besoin d'aide. Tout en nous félicitant des contributions qui ont été versées jusqu'à présent et en remerciant les donateurs de leur générosité, nous les exhortons à accroître leur financement. Des informations font déjà état de familles libanaises retournant au Liban en raison du manque de services et des mauvaises conditions de vie en Syrie. Le HCR continue de suivre la situation, qui est profondément marquée par les décisions impossibles que les personnes déplacées sont souvent amenées à prendre.

Plus de 100 000 personnes sont arrivées dans le nord-est de la Syrie, augmentant les besoins dans une région où les trois quarts de la population ont déjà besoin d'une aide humanitaire et où les conflits et d'autres facteurs alimentant les besoins perdurent. Une escalade des hostilités dans le nord-est à la fin du mois dernier a blessé ou tué des dizaines de civils. Les dommages causés aux infrastructures civiles ont perturbé l'accès à l'eau, à l'électricité et au carburant pour des centaines de milliers de personnes, et plusieurs partenaires humanitaires ont été contraints de suspendre temporairement leurs activités. La région est également touchée par une épidémie de choléra présumée, avec plus de 270 cas suspects et un décès signalé dans le nord-est. Bon nombre de ces cas ont été recensés dans le camp de Hol, où des dizaines de milliers de personnes, dont la plupart sont, là encore, des femmes et des enfants, vivent dans des conditions de promiscuité qui s'apparentent à de la détention. L'absence de centres de dépistage adéquats à Hassaké, conjuguée à la diminution des ressources allouées aux services de santé, risque fort de compromettre la capacité d'endiguer l'épidémie. Dans le même temps, on estime que 7 800 personnes fuyant le Liban sont arrivées dans le nord-ouest de la Syrie, où les

besoins, les déplacements et les victimes civiles sont déjà importants du fait des hostilités.

Les communautés d'accueil, déjà confrontées à des besoins immenses et à des services humanitaires débordés, sont encore plus sollicitées. Nos partenaires ont décrit comment une famille de Homs, déjà en proie à une insécurité alimentaire grave, accueille une famille de quelque 20 personnes ayant fui le Liban, et comment une salle de classe d'Alep, conçue pour 45 élèves, abrite aujourd'hui plus de 70 enfants. Il s'agit de communautés où l'aide humanitaire a déjà dû être considérablement réduite. Le plan d'aide humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 28 %, et environ 2 millions de personnes de moins qu'il y a un an reçoivent aujourd'hui une aide cruciale chaque mois.

Les répercussions de cette situation sur la sécurité alimentaire sont des plus alarmantes. Près de 13 millions de personnes sont déjà en situation d'insécurité alimentaire en Syrie, ce qui place le pays au cinquième rang mondial, alors que le Programme alimentaire mondial a été contraint de réduire son aide de 80 % au cours des deux dernières années en raison de coupes budgétaires. Fait inquiétant, le dernier rapport en date sur les foyers de famine, publié par le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, place la Syrie dans la catégorie des pays très préoccupants et parmi les 12 pays qui risquent le plus de voir leur situation se dégrader dans les six prochains mois. Comme le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour la Syrie et le Coordonnateur régional des secours humanitaires pour la crise en Syrie ont prévenu dans une déclaration commune la semaine dernière, les conséquences seront désastreuses si aucun financement supplémentaire n'est reçu. Des fonds supplémentaires sont indispensables pour aider quelque 2,5 millions de personnes à survivre aux mois d'hiver qui arrivent. La situation est particulièrement grave pour les personnes déplacées dans les camps et les sites informels. Dans le nord-ouest de la Syrie, quelque 1,4 million de personnes déplacées ont besoin d'une aide d'urgence, dont 730 000 vivent encore sous des tentes. Une fois de plus, ce sont les femmes et les enfants, qui constituent la majorité de ces personnes, qui risquent de souffrir le plus. En l'absence de fonds supplémentaires, les infections respiratoires et les hospitalisations risquent de se multiplier, en particulier chez les jeunes enfants, alors même que l'assistance sanitaire a été revue à la baisse. De surcroît, des millions d'enfants ne pourront pas aller à l'école faute de chauffage.

L'accès direct et efficace de l'aide humanitaire par toutes les voies disponibles est d'autant plus essentiel que les ressources sont fortement limitées. À cet égard, et comme l'a aussi souligné l'Envoyée spéciale adjointe, je me félicite que le Gouvernement syrien ait prolongé jusqu'au 13 février 2025 l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï pour acheminer l'aide depuis la Türkiye vers le nord-ouest de la Syrie. Cette opération transfrontière est une bouée de sauvetage cruciale pour près d'un million de personnes chaque mois à Edleb et dans le nord d'Alep. Les déficits de financement soulignent en outre l'importance que revêt le renforcement des investissements dans l'assistance au relèvement rapide dans le cadre du plan d'aide humanitaire et de la nouvelle stratégie de relèvement rapide. Par exemple, investir dans la remise en état des systèmes d'irrigation permettra d'augmenter la production alimentaire et de développer les moyens de subsistance agricoles, ce qui est capital d'une part parce que la récolte de blé de cette année devrait être inférieure de près de 50 % au niveau d'avant la crise, et d'autre part du fait des statistiques relatives à l'insécurité alimentaire que j'ai mentionnées. Des interventions similaires sont nécessaires dans les secteurs de la santé, de l'eau, de l'éducation et de l'énergie, qui ont tous été ravagés par des années de conflit et de crise.

Enfin, la détérioration de la situation humanitaire en Syrie met en évidence l'importance de réaliser des progrès soutenus sur la voie de la paix en Syrie et dans l'ensemble de la région. Une fois de plus, nous demandons instamment qu'un appui soit apporté aux efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour faciliter un règlement politique en Syrie, étape indispensable pour mettre fin à une décennie de crise humanitaire et permettre aux populations syriennes de reconstruire leur vie et de retrouver l'espoir d'un avenir meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Abou Zainedin.

M^{me} Abou Zainedin (*parle en anglais*) : Il y a 13 ans, nous, des Syriens et des Syriennes courageux, sommes descendus dans la rue pour réclamer ce qui nous revient de droit : avoir notre mot à dire sur la façon dont nous vivons et sur la manière dont notre pays est gouverné. Notre message était clair : la Syrie nous appartient, elle n'est pas la propriété de la famille Al-Assad. Treize ans plus tard, des milliers de personnes continuent de manifester dans les rues de Soueïda, ne reculant devant aucune intimidation. Depuis plus d'un an, ils revendiquent le fait que la Syrie nous appartient et qu'elle n'est pas la propriété

de la famille Al-Assad : elle n'est d'ailleurs la propriété d'aucune des autorités de facto qui ont émergé au cours des 13 dernières années. Les manifestants à Edleb, Alep, Qamichli, Deïr el-Zor et ailleurs font résonner ce même appel. Au fil de ces années, des centaines de milliers d'entre nous ont été tués, des dizaines de milliers ont été victimes de disparitions forcées ou torturées à mort, et des millions ont été déplacés. Ceux qui restent vivent dans une Syrie fragmentée, dirigée par des autorités de facto, dont le régime d'Al-Assad, qui règne par la force et non par la légitimité.

Mais je ne suis pas ici aujourd'hui pour raconter les atrocités que le Conseil connaît par cœur, ni pour émouvoir les membres du Conseil de sécurité ou en appeler à leur sens de l'humanité – nous avons dépassé ce stade. Je suis ici aujourd'hui pour dire que nous sommes invincibles, et ce malgré la politique contestable du Conseil. Je vais expliquer pourquoi et proposer que nous tirions parti de cette détermination pour sortir de l'impasse politique dans laquelle nous sommes tous enfermés. Aux membres du Conseil, je dis : parlons de responsabilité. Lorsque, en 2014, la Russie et la Chine ont opposé leur veto au projet de résolution S/2014/348 saisissant la Cour pénale internationale (CPI) de la situation en Syrie (voir S/PV.7180), nous avons persisté. Nous avons trouvé une solution ingénieuse pour contourner les limites imposées par la dynamique politique au Conseil. Notre travail de documentation et de plaidoyer a abouti à la création du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, le premier mécanisme de lutte contre l'impunité de ce type mis en place par l'ONU. C'est ainsi que nous avons ouvert la voie au recours à la compétence universelle pour faire respecter l'application du principe de responsabilité.

Grâce aux efforts inlassables des victimes, des personnes rescapées et des défenseurs des droits humains syriens, y compris des groupes dirigés par des femmes, les auteurs de ces crimes sont aujourd'hui traduits en justice devant les tribunaux du monde entier, en Suède, en Allemagne, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Et grâce à ces mêmes efforts, les Pays-Bas et le Canada ont saisi la Cour internationale de Justice de la situation en la Syrie, et la Cour a rendu un arrêt historique il y a un an exactement, en novembre 2023, exigeant que la Syrie mette un terme aux actes de torture – un appel dont le régime n'a ostensiblement fait aucun cas. Alors que des Syriens s'étaient réunis ce jour-là devant le siège

de la Cour internationale de Justice pour demander des comptes, ils continuaient à se battre pour la création de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, afin de faire valoir leur droit à la vérité et à la justice. Et cette institution a bel et bien été créée l'année dernière par l'Assemblée générale (voir A/77/PV.85).

Nous n'avons pas non plus baissé les bras en ce qui concerne l'emploi d'armes chimiques, un crime qui a choqué le monde entier. Malgré les veto répétés de la Russie (voir S/PV.6627, S/PV.6711, S/PV.6810 et S/PV.7180), nous restons déterminés à obtenir justice. La société civile syrienne réunira d'ailleurs demain à La Haye les membres de la communauté internationale à l'occasion de leur deuxième conférence sur les armes chimiques, au cours de laquelle nous présenterons les progrès accomplis à cet égard. Les efforts collectifs déployés par les victimes, les personnes rescapées et les défenseurs des droits humains syriens ont débouché sur deux avancées historiques.

Premièrement, des mandats d'arrêt internationaux ont été délivrés contre Bashar Al-Assad et d'autres personnes, afin qu'ils soient traduits en justice pour le rôle qu'ils ont joué dans l'emploi d'armes chimiques en Syrie. Il s'agit du tout premier mandat délivré par un tribunal étranger contre un chef d'État en exercice pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, ce qui constitue un précédent historique.

Deuxièmement, le Groupe de travail chargé d'élaborer des propositions relatives à la responsabilité pénale internationale en cas d'emploi d'armes chimiques, le premier du genre, réunissant des États de presque toutes les régions du monde, a été créé pour dire non à l'impunité.

La dynamique politique a également entravé l'accès à l'aide pour des millions de Syriens, mais elle ne nous a pas découragés. Après les tremblements de terre de l'année dernière, il a fallu une semaine pour que l'ONU obtienne du Gouvernement syrien l'autorisation d'emprunter les points de passage vers le nord-ouest de la Syrie. Une semaine entière, alors que chaque seconde comptait. Pendant cette période de crise, nos Casques blancs eux-mêmes, ainsi que des dizaines d'organisations humanitaires syriennes et de groupes de bénévoles, ont été les seuls à intervenir. Pendant que l'ONU hésitait, alors que des juristes assuraient qu'elle avait l'autorité nécessaire en vertu du droit international, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir, mais la politique l'a emporté.

Puis il y a eu les veto de la Russie dont le but était de mettre tout bonnement fin à l'aide transfrontière, ce

qui a poussé l'ONU à adopter un modèle fondé sur le consentement, qui confère au régime syrien toute l'autorité sur l'acheminement de l'aide dans le pays. Ce régime est connu pour ses sièges meurtriers, ses entraves à l'aide transfrontière et son sabotage de convois humanitaires, qu'il dépouille de fournitures médicales vitales. Un régime connu pour son imagination s'agissant des méthodes de détournement de l'aide s'est vu accorder un droit de veto de facto sur le droit des Syriens à l'aide humanitaire par les membres du Conseil : c'est bien la preuve que tout se joue sur le terrain de la politique.

Pourtant, sur la seule question qui nécessite un règlement politique et de l'ingéniosité diplomatique, le Conseil reste paralysé ; je veux parler de la résolution 2254 (2015). Depuis 13 ans, la communauté internationale se rend complice en politisant le moindre aspect technique du conflit syrien, renforçant ainsi le régime et menant la Syrie dans une impasse politique. En parallèle, elle a dépolitisé les causes profondes de ce conflit, encourageant les appels à la normalisation des relations avec ce régime narcotique sous couvert de pragmatisme et de nécessité humanitaire. La résolution 2254 (2015), adoptée dans cette salle en 2015, a été systématiquement sapée par l'approche passive du Conseil à l'égard du noyau politique du conflit. N'oublions pas que le conflit syrien n'a pas surgi de nulle part ; il a pour origine un régime qui a massacré son propre peuple, celui-là même que les membres du Conseil remercient aujourd'hui d'avoir ouvert ses frontières et ses points de passage.

Le processus politique est actuellement au point mort et a été réduit à un processus constitutionnel voué à l'échec. Pire, il est noyé dans de multiples trajectoires, régionales et internationales, dont la finalité est la normalisation des relations avec le régime. C'est dans ce contexte qu'est né Madaniya, un collectif qui regroupe plus de 200 organisations, dont certains membres et représentants sont présents avec moi ici aujourd'hui, et qui opère dans toutes les régions et dans tous les secteurs en Syrie et parmi sa diaspora, dans le but d'unir nos forces pour nous réapproprier les moyens d'agir sur le plan politique au sein de notre espace civique. Il ne s'agit pas de remplacer les entités syriennes impliquées dans le processus politique, mais d'affirmer le rôle qui nous revient de droit, en tant qu'acteurs civiques, pour dessiner l'avenir politique de notre pays. Nous nous proposons d'exploiter tous les leviers pour assortir de mesures incitatives l'élaboration d'une solution politique véritable.

Deux dossiers, le relèvement rapide et le retour des réfugiés, sont cruciaux à cet égard. Certes, il est plus

que temps de fournir une aide durable, via des projets de relèvement rapide, mais la confier au régime syrien compromet les efforts axés sur le progrès politique. Les membres du Conseil altèrent l'équilibre des forces sur le terrain. Ils sont censés faire pression sur le régime pour qu'il coopère au processus politique, pas lui confier des dossiers cruciaux et renforcer ainsi son emprise sur la vie des Syriens.

Le relèvement rapide doit permettre de poser les fondements d'un État ancré dans des principes, et non de rétablir un régime criminel. L'aide doit servir à mettre en place et rapprocher les infrastructures institutionnelles locales, notamment celles de la société civile syrienne, dans toutes les régions. Elle doit être attachée à certaines conditions relatives aux droits humains afin de reconstruire globalement la Syrie sur la base d'une souveraineté et d'une appropriation nationale revendiquées par son propre peuple, et non par un régime s'agrippant au pouvoir par la répression et la violence.

De même, le retour des réfugiés doit être volontaire et se faire dans la sécurité et la dignité. Or certains États Membres dénaturent les déplacements forcés en les assimilant à des retours volontaires, en qualifiant la Syrie de pays sûr et en faisant des déplacements un outil de normalisation. Les personnes qui fuient les attaques israéliennes au Liban ou qui sont expulsées des pays voisins ne sont pas en train de « rentrer chez elles ». Elles sont déplacées de force. Il faut donc une réponse nuancée, qui assure soutien et protection à celles et ceux qui en ont besoin, tout en s'attaquant aux causes profondes afin de réunir les conditions d'un retour volontaire. Comment ? En assortissant le processus politique de mesures d'incitation.

Avant de conclure, je voudrais transmettre trois messages aux membres du Conseil.

Premièrement, les membres doivent cesser d'altérer l'équilibre des forces en adoptant des approches politiques passives. Leur inaction porte atteinte à la résolution 2254 (2015), conforte des criminels de guerre et envenime la situation, non seulement pour nous, mais pour la région, pour l'ordre international et, en définitive, pour eux-mêmes.

Deuxièmement, ils doivent tirer parti des dossiers techniques pour encourager le progrès politique et exiger des concessions irréversibles propres à faire avancer le processus politique. L'aide et la reddition de comptes sont politisées depuis trop longtemps pour conforter le régime syrien. Il est temps que les membres se demandent

comment elles peuvent servir à infléchir l'équilibre des forces au profit du peuple syrien.

Enfin, ils doivent collaborer avec nous. Nous sommes les principaux concernés par l'avenir de la Syrie. Nous sommes l'avenir de la Syrie. Un règlement politique qui serait conclu à nos dépens et qui nierait nos droits et notre dignité serait voué à l'échec, car nous n'aurons de cesse de retrouver notre État de citoyenneté et de démocratie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Abou Zainedin de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais dire que nous regrettons que la présidence britannique du Conseil, en droite ligne de l'esprit néocolonialiste qui caractérise Londres, ait délibérément tenté de politiser notre débat. Nous sommes véritablement face à une provocation. Elle a invité, pour présenter un exposé, quelqu'un dont la seule motivation réside dans des complexes, des douleurs fantômes et une soif de vengeance contre ses compatriotes qui construisent avec succès une vie paisible sous le Gouvernement syrien légitime. Nous avons eu tout le loisir de constater que cette personne n'a aucune compréhension de ce qui se passe réellement en Syrie. Il s'agit là d'un manque de respect flagrant envers les membres du Conseil et d'une méconnaissance totale des principes en fonction desquels le Conseil de sécurité est censé fonctionner. Nous protestons vivement contre cette situation. Nous entendons exiger des explications à la présidence, et nous l'enjoignons de ne pas oublier que le Conseil de sécurité n'est pas le fief d'une famille de néocolonialistes anglo-saxons arrogants qui se sont eux-mêmes convaincus de leur exceptionnalisme.

Nous remercions l'Envoyée spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Syrie, Najat Rochdi, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en République arabe syrienne.

Force est hélas de constater que la Syrie, pays ami, est entraînée chaque jour un peu plus dans des affrontements élargis dans la zone de conflit arabo-israélienne. C'est également ce que confirment les exposés que viennent de faire les intervenantes. Les Forces de défense israéliennes continuent de mener des frappes intensives et aveugles contre les infrastructures civiles, y

compris les immeubles d'habitation. Le 20 novembre, au moins 36 personnes ont été tuées et plus de 50 autres blessées lors d'une frappe israélienne sur Palmyre, en Syrie. Les 14 et 15 novembre, des frappes aériennes de l'armée de l'air israélienne avaient déjà tué 15 Syriens, dont des femmes et des enfants, et blessé 16 autres personnes dans le quartier de Mazzé, à Damas, et à Qadsayya, dans les faubourgs de la capitale.

Il est déplorable que, dans le cadre de leur appui global à Jérusalem-Ouest, les États-Unis se servent de leurs contingents militaires présents à l'est de l'Euphrate et à Tanf, où ils sont stationnés illégalement sous prétexte de lutter contre le terrorisme. Les perspectives peu encourageantes de cette lutte sont encore aggravées par la manière dont les pays occidentaux abordent la situation à Edleb, région contrôlée par les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham, groupe inscrit sur les listes du Conseil. En cherchant à entretenir l'occupation de facto de vastes pans du nord-est de la Syrie et à piller les riches ressources pétrolières, gazières et agricoles du pays, la politique de Washington détériore plus encore la situation socioéconomique et ravive la clandestinité extrémiste en République arabe syrienne. Ainsi, selon certaines informations, les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham seraient de nouveau en train de préparer des attaques contre Damas et autres provocations, lesquelles impliqueraient notamment des armes chimiques. Comme précédemment, ces terroristes agissent sur la base d'informations fournies par les services de renseignement occidentaux, rejoints désormais par les services spéciaux du régime de Kiev.

Nous restons convaincus que la stabilisation de la République arabe syrienne ne pourra être obtenue qu'en mettant fin à la présence militaire étrangère, qui viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, et aux frappes aériennes sur le territoire syrien.

Les intervenantes d'aujourd'hui l'ont confirmé : la situation humanitaire en Syrie reste catastrophique. Plus de 70 % de la population a besoin d'aide. Le taux de malnutrition a triplé en cinq ans et, rien que sur l'année écoulée, le coût de la vie a doublé. L'accès à l'eau et à l'eau potable est loin d'être satisfaisant, et le signalement de cas de choléra dans certaines régions de Syrie est une source supplémentaire de grave préoccupation. Tout cela atteste des difficultés auxquelles se heurte le processus de reconstruction du pays.

Le flux de réfugiés fuyant les opérations militaires d'Israël au Liban n'est pas encourageant non plus et met à rude épreuve les autorités syriennes. Plus

de 540 000 Libanais et Syriens sont entrés dans le pays au cours des deux derniers mois, la plupart d'entre eux se dirigeant vers les territoires contrôlés par le Gouvernement. Cela montre clairement que les populations se sentent en sécurité dans les régions où règne l'état de droit, et non la loi du terrorisme et l'anarchie. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, quelle que soit la manière dont nos partenaires occidentaux tentent de dépeindre la situation. Nous saluons les efforts du Gouvernement syrien et des communautés locales, qui font tout leur possible pour répondre aux besoins fondamentaux des nouveaux arrivants. Les procédures d'entrée ont été simplifiées, des abris temporaires ont été aménagés et des travaux sont en cours pour fournir éducation et formations. Les autorités locales aident l'ONU et les organisations non gouvernementales afin qu'elles puissent travailler sans entrave aux points de passage frontaliers. S'agissant du contexte humanitaire plus large, il est clair que les autorités syriennes souhaitent aider tous les Syriens sans exception, y compris ceux qui se trouvent dans les zones non contrôlées par le Gouvernement. À cette fin, Damas a de nouveau prorogé, jusqu'au 13 février, l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raïï afin de permettre l'acheminement de l'aide en provenance de la Türkiye. Le point de passage de Bab el-Haoua reste lui aussi ouvert.

Nous appelons les organisations humanitaires compétentes, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Secrétariat à tenir compte de la démarche constructive de Damas et à redoubler d'efforts pour fournir l'assistance nécessaire, y compris pour l'accueil des réfugiés. Il est essentiel que les organismes des Nations Unies renforcent leur coopération avec les autorités locales et coordonnent leur action sur le terrain autant que possible, dans le plein respect des principes humanitaires internationalement reconnus. Il n'y a aucune place pour la politisation lorsqu'il s'agit de venir en aide à des personnes et de protéger leur droit au développement et à une vie décente. Le travail de l'ONU doit être fondé sur les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, de coordination et de consentement, d'autant plus que les autorités syriennes ont ouvertement déclaré qu'elles étaient prêtes à coopérer précisément sur cette base, et qu'elles l'ont prouvé par leurs actions.

Malheureusement, l'ONU n'a toujours pas fait de percée dans ce sens. Les itinéraires à travers les lignes de front destinés à l'acheminement de l'aide humanitaire ne sont toujours pas établis. La collaboration avec les donateurs ne donne pas les résultats escomptés et l'appel humanitaire n'est financé qu'à 28 %. L'infâme document

interne du Secrétariat, intitulé « Paramètres et principes de l'aide humanitaire des Nations Unies en Syrie », qui s'inscrit dans la politique anti-Damas des donateurs occidentaux, n'a toujours pas été révisé. En outre, nous constatons que le Secrétariat a publié sa nouvelle stratégie de relèvement rapide (2024-2028) pour la Syrie, très ambiguë, qui, à première vue, contourne la nécessité d'obtenir le consentement des Syriens pour la mise en œuvre de projets pertinents sur le territoire de leur pays. En revanche, ce document fait référence au fait que l'ONU se réserve le droit de passer des contrats avec n'importe quel partenaire local et de mobiliser des financements dans deux fonds distincts, l'un pour les zones contrôlées par le Gouvernement et l'autre pour les zones qui ne sont pas sous son contrôle. Nous n'avons pas encore analysé les possibles conséquences de cette stratégie sur le travail humanitaire de l'ONU en Syrie et nous fournirons notre évaluation en temps voulu.

Un autre aspect directement lié au sort de millions de Syriens est la terreur suscitée par les sanctions imposées au pays. Nous appelons une fois de plus les représentants de l'ONU à ne pas faire abstraction de l'incidence négative des sanctions illégales sur la situation socioéconomique en Syrie. À cet égard, nous invitons tout le monde à participer à la réunion organisée selon la formule Arria sur les conséquences humanitaires des mesures coercitives unilatérales, que la Russie tiendra le 25 novembre.

Notre position sur la recherche d'un règlement du conflit syrien demeure inchangée. Nous préconisons le strict respect des dispositions de la résolution 2254 (2015), qui envisage un processus politique conduit par les Syriens, avec la médiation de l'ONU. Rien d'autre ne peut remplacer cette option. Nous n'avons eu de cesse de souligner la nécessité de maintenir un dialogue direct entre les Syriens dans le cadre de la Commission constitutionnelle, dont les travaux restent dans l'impasse en raison des difficultés rencontrées pour choisir un lieu de réunion. Nous pensons que c'est aux Syriens eux-mêmes de choisir ce lieu, en coopération avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et en coordination avec les pays garants du processus d'Astana, à savoir la Russie, l'Iran et la Türkiye.

À cet égard, nous tenons à souligner les résultats positifs de la vingt-deuxième réunion internationale sur la Syrie qui s'est tenue à Astana, les 11 et 12 novembre, avec nos partenaires du processus d'Astana, l'Iran et la Türkiye. Cette réunion a notamment mis en lumière le rôle prépondérant du processus d'Astana dans la promotion d'un règlement durable et à long terme de la crise

syrienne, dans le contexte de l'escalade des tensions au Moyen-Orient. En outre, une réunion ordinaire du groupe de travail du processus d'Astana sur la libération des détenus/otages, la restitution des dépouilles et l'identification des personnes portées disparues s'est également tenue en marge de la vingt-deuxième réunion. Nous continuerons de travailler avec nos partenaires du processus d'Astana en vue de garantir une stabilisation globale de la situation en Syrie et dans les régions avoisinantes.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je remercie également M^{me} Abou Zainedin de son exposé poignant et précis. Ses observations résonneront dans cette salle pendant quelque temps. J'espère que ceux qui tirent les ficelles du régime d'Al-Assad ont écouté attentivement, et comme nous l'avons entendu, la vérité a manifestement touché une corde sensible.

Les États-Unis restent très préoccupés par le sort des personnes vulnérables, qu'elles soient syriennes, libanaises ou autres, qui ont été déplacées par le conflit en cours au Liban. Nous surveillons de près leur bien-être ainsi que le traitement qui leur est réservé, et saluons le travail des organismes des Nations Unies et des autres partenaires humanitaires qui font tout leur possible pour apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les informations faisant toujours état de violations par le régime d'Al-Assad, y compris contre les Syriens déplacés du Liban, qui ont fait l'objet de détentions arbitraires, de disparitions et d'enrôlement forcé ou qui sont morts alors qu'ils étaient sous la garde du régime, apparemment à la suite d'actes de torture. Nous sommes également préoccupés par l'escalade des attaques, soutenues par la Russie, dans le nord-ouest de la Syrie, qui ont fait des dizaines de morts et de blessés. Ces violations des droits humains et atteintes à ces droits montrent que le régime, qui a une longue tradition d'oppression, n'a pas changé ses habitudes et cherche à redorer son image en exploitant les catastrophes humanitaires et les crises régionales.

En réalité, la Syrie n'est toujours ni sûre, ni en position d'accueillir un grand nombre de rapatriés. Nous devons rejeter l'idée erronée selon laquelle certaines régions du pays peuvent en toute sécurité recevoir des retours massifs. Le meilleur moyen de permettre le rapatriement volontaire des réfugiés est que le régime d'Al-Assad crée les conditions nécessaires à leur retour, ce qui exigera un leadership politique audacieux et des processus politiques inclusifs. Il faudra notamment

abroger la loi syrienne n° 10 et veiller à rendre justice aux personnes portées disparues et aux détenus, entre autres. Il ne faut pas s'attendre à ce que les réfugiés retournent chez eux tant qu'ils n'y envisagent pas un avenir sûr pour eux et pour leurs enfants. En attendant, nous continuons de soutenir les efforts que déploie le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'améliorer le cadre syrien de protection des plus de 500 000 personnes qui, selon ses estimations, sont arrivées en provenance du Liban depuis la fin du mois de septembre. Alors que nous poursuivons le travail crucial d'aide aux réfugiés, déplacés et communautés d'accueil les plus vulnérables, nous exhortons une fois de plus les autres donateurs à apporter leur contribution pour combler les importants déficits de financement.

Il convient de rappeler que le programme de sanctions des États-Unis imposé au régime d'Al-Assad contient de nombreuses dérogations et autorisations conçues spécifiquement pour faciliter l'aide humanitaire, et que nous sommes déterminés à travailler avec les partenaires humanitaires pour en atténuer les effets involontaires sur leurs programmes. Nous rappelons également la résolution 2664 (2022), qui a institué une dérogation humanitaire dans les régimes de sanctions imposés par l'ONU. Cette résolution a constitué une avancée importante pour faciliter l'acheminement de la nourriture, des médicaments et de l'aide humanitaire aux personnes les plus touchées dans les zones de conflit du monde entier, tout en maintenant des sanctions rigoureuses. Nous sommes obligés d'insister sur ce point car le régime et certains membres du Conseil affirment sans cesse, à tort, que les sanctions imposées par les États-Unis sont la principale cause des souffrances économiques des Syriens, alors qu'il s'agit en fait de la guerre menée par le régime d'Al-Assad contre son propre peuple, de sa destruction de la Syrie et de sa corruption de longue date et généralisée, qui ne profite qu'aux élites. Par ailleurs, nous tenons à insister sur les besoins qui persistent dans les camps de déplacés de Hol et de Roj, ainsi que dans les centres de détention du nord-est de la Syrie qui accueillent des ex-combattants de Daech. Il y a encore 42 500 déplacés et 9 000 combattants terroristes étrangers dans ces camps et ces centres. Au bout du compte, la seule solution durable et à long terme aux problèmes que posent ces camps de déplacés et de ces centres de détention réside dans le rapatriement et le retour à la fois des déplacés et des détenus dans leur région ou pays d'origine. Ce n'est que là qu'ils pourront être réadaptés et réintégrés dans leur communauté et, s'il y a lieu, poursuivis en justice.

En ce qui concerne le processus politique, nous continuons de soutenir les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour le faire avancer. À cette fin, nous réaffirmons que les sanctions des États-Unis resteront en place jusqu'à ce qu'il y ait, au minimum, des progrès concrets et mesurables sur la voie d'une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015). Nous n'avons de cesse d'insister sur ce point car nous voulons un processus politique authentique et durable. Nous soulignons une fois de plus que le régime d'Al-Assad doit mettre un frein aux activités déstabilisatrices de l'Iran et de ses supplétifs dans la région. Il est révélateur qu'au lieu d'engager le dialogue avec l'opposition et de promouvoir la paix, le régime préfère prêter son propre pays au Hezbollah et à d'autres terroristes. Il est temps qu'Al-Assad se concentre sur les besoins de son propre peuple plutôt que sur ceux de ses parrains à Téhéran, qui souhaitent utiliser la Syrie comme base de lancement de leurs attaques. Les États-Unis continueront de soutenir le droit d'Israël de se défendre contre les menaces émanant de la Syrie. Afin d'éviter une nouvelle escalade et une extension du conflit dans la région, les États-Unis continueront de travailler avec leurs partenaires diplomatiques pour désamorcer les tensions.

Enfin, s'agissant des accusations de certains concernant l'exploitation, par l'Occident, du pétrole et d'autres ressources naturelles de la Syrie, ces allégations sont manifestement fausses. Les ressources naturelles de la Syrie sont là pour le peuple syrien. Les États-Unis ne saisissent pas et ne vendent pas de pétrole, de blé ou d'autres produits syriens, y compris dans le nord-est de la Syrie, où nos soldats sont présents. Au contraire, les États-Unis ont fourni des millions de dollars d'assistance aux populations du nord-est de la Syrie, les aidant à rétablir les services essentiels, à générer des moyens de subsistance et à créer des entreprises. En fait, c'est le régime qui doit s'expliquer auprès du peuple syrien sur la manière dont ses ressources naturelles sont détournées. C'est lui qui devrait expliquer pourquoi le produit de la richesse souveraine du pays ne se retrouve pas dans les mains des citoyens ordinaires, mais à Moscou et à Téhéran. C'est lui qui devrait expliquer pourquoi pratiquement toutes les entreprises prospères implantées dans les zones qu'il contrôle se font racketter pour des pots-de-vin ou sont vendues de force aux acolytes du régime.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie l'Envoyée spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Syrie, Najat Rochdi, et la Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, pour leurs interventions.

Je prends également note de l'exposé de M^{me} Sawsan Abou Zainedin. La Suisse soutient l'engagement des représentantes et représentants de la société civile dans le processus politique et en faveur de la réconciliation entre Syriennes et Syriens.

Un engagement pour la paix à tous les niveaux est en effet nécessaire. La Suisse condamne l'escalade de violence en cours et le fait que de plus en plus de civils et de biens de caractère civil soient touchés par des bombardements ou d'autres types d'attaques sur l'ensemble du territoire syrien. Il faut mettre fin à cette spirale de violence. La Suisse s'engage pour que toutes les parties au conflit respectent leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire. Cela comprend en particulier les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. Les violations graves du droit international en Syrie ne doivent pas rester impunies. La Suisse se joint aux appels de l'Envoyé spécial contre l'extension en Syrie des hostilités en cours au Proche-Orient et au Liban voisin, ainsi que pour une résolution durable du conflit sur la base de la résolution 2254 (2015). Nous prenons note des récentes déclarations des États garants du processus d'As-tana en faveur d'une telle solution. Une reprise prochaine des travaux de la Commission constitutionnelle, ainsi que la mise en place d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, enverraient des signaux cruciaux en ce sens.

Enfin, le droit de savoir des proches de personnes disparues en raison des conflits armés est une règle solidement ancrée dans les Conventions de Genève. Il est également un élément essentiel en vue d'une paix durable en Syrie. L'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne sise à Genève, dont le mandat est strictement humanitaire, doit pouvoir commencer son travail rapidement, en collaboration avec les organisations des proches de personnes détenues et disparues, ainsi qu'avec tous les acteurs concernés en Syrie et au niveau international.

Après 13 ans de conflit, la situation continue de se détériorer. Les Syriens et Syriennes en paient le prix. Malheureusement, au fil des mois, la situation humanitaire continue de se dégrader. Insécurité alimentaire, accès aux soins : les besoins essentiels ne cessent d'augmenter. Dans les mois à venir, ceux-ci seront exacerbés par les rigueurs de l'hiver. En parallèle, l'intensification des violences sur l'ensemble du territoire met au défi le bon déroulement du travail des acteurs humanitaires sur le terrain. Face à ces besoins aigus, toutes les modalités d'accès aux personnes dans le besoin, à travers les lignes de front, à

travers les frontières et à l'intérieur de la Syrie, doivent être exploitées. Nous saluons la poursuite des opérations humanitaires de l'ONU via les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, dont l'utilisation a été autorisée pour trois mois supplémentaires. Nous appelons le Gouvernement syrien à prolonger ces autorisations, y compris celle pour Bab el-Haoua, sans limite dans le temps, cela afin de garantir la prévisibilité nécessaire pour un engagement humanitaire intégral et efficace et parce qu'il s'agit d'une obligation selon le droit international humanitaire. Par ailleurs, la poursuite des opérations militaires d'Israël au Liban a déjà entraîné la fuite de plus d'un demi-million de personnes vers la Syrie. La Suisse appelle à ce que tout soit mis en œuvre pour leur protection. Ces personnes, ainsi que les communautés d'accueil parmi lesquelles elles trouvent refuge, sont très vulnérables. À cet effet, la Suisse appelle le Gouvernement syrien et les principaux acteurs humanitaires à apporter un soutien et une protection accrues aux déplacés comme aux communautés hôtes. La population syrienne doit bénéficier d'une aide humanitaire inconditionnelle et dépolitisée.

À cet égard, je suis heureux de confirmer que la Suisse contribue à hauteur de plus de 1 million de dollars pour la Syrie à l'appel d'urgence interinstitutions de l'ONU, qui s'ajoute à son engagement régulier.

« Le monde nous a laissé tomber deux fois, nous les Syriens », a déclaré Ismail al-Nasser, Syrien de 35 ans, ayant fui la Syrie il y a 13 ans, et le Liban en octobre. Nous avons le devoir de ne pas les abandonner une fois de plus.

M. Ponikvar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je voudrais également remercier M^{me} Abou Zainedin de sa précieuse contribution de ce jour.

Les tensions et la violence qui règnent actuellement sur de nombreux fronts en Syrie sont très préoccupantes, surtout si l'on y ajoute l'escalade de la violence dans l'ensemble de la région, en particulier la guerre à Gaza et les hostilités qui se poursuivent au Liban. Nous exhortons toutes les principales parties prenantes à redoubler d'efforts en vue d'une désescalade régionale dans l'intérêt de la paix et de la stabilité à long terme pour tous. Dans un contexte régional de plus en plus agité, les conséquences pour la Syrie et les Syriens sont alarmantes. Qui plus est, cela se passe sous nos yeux. Une fois encore, des dizaines de milliers de Syriens, dont beaucoup ont été déplacés à plusieurs reprises, fuient pour échapper à la mort. Une fois encore, ils sont contraints de revivre un cauchemar

marqué par les déplacements, le désespoir et l'incertitude. La plupart de ceux qui retournent en Syrie le font dans des conditions difficiles et sous une pression extrême. Ces personnes, en particulier les femmes et les enfants, se trouvent dans une situation de vulnérabilité aiguë et ont des besoins immenses et pressants. Au vu de la situation actuelle, nous appelons le Gouvernement syrien à donner la priorité au bien-être de toutes les personnes présentes sur son territoire, sans distinction religieuse, sectaire, ethnique ou politique. Le renforcement de la coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est une étape essentielle pour garantir l'entière satisfaction des besoins humanitaires et de protection de tous. Nous demandons également au Gouvernement et aux autorités de facto sur le terrain d'assurer la sécurité à long terme des personnes de retour dans leur pays.

La crise syrienne reste l'une des situations humanitaires les plus graves et les plus persistantes au monde. L'afflux actuel de personnes déplacées en provenance du Liban fait peser une pression supplémentaire sur l'intervention humanitaire, puisque près de 17 millions de personnes ont besoin d'assistance. De surcroît, 11 mois après le début de l'année, le plan d'aide humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 28 %, comme l'a mentionné plus tôt M^{me} Wosornu. Nous faisons l'écho de l'appel lancé par les organisations humanitaires en faveur d'une augmentation urgente et notable du soutien aux opérations humanitaires menées en Syrie. En outre, pour faire face à l'ampleur de la situation, toutes les modalités d'acheminement de l'aide, y compris l'aide transfrontière et celle fournie à travers les lignes de front, demeurent cruciales. Les acteurs humanitaires ont besoin d'une plus grande prévisibilité pour planifier leurs activités, et ils doivent pouvoir travailler en toute sécurité. La situation devenant chaque jour plus dangereuse et plus imprévisible, nous appelons tous les acteurs, syriens et internationaux, y compris Israël, à respecter le droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Pour terminer, nous réaffirmons notre plein soutien aux efforts consentis par l'Envoyé spécial et demandons au Gouvernement syrien de prendre part à un processus politique en vue de trouver une solution politique durable et globale, conformément à la résolution 2254 (2015).

M. Mikanagi (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et la Directrice Wosornu de leurs exposés riches en informations. J'adresse également mes remerciements à M^{me} Abou Zainedin pour ses observations très percutantes.

Le conflit au Liban, qui s'intensifie depuis septembre, continue d'avoir des répercussions profondes sur la Syrie, puisque 540 000 Syriens et Libanais, dont 75 % de femmes et d'enfants, seraient entrés dans le pays. Qui plus est, les frappes aériennes menées par Israël sur des cibles en Syrie se sont multipliées, faisant de plus en plus de victimes civiles. Nous ne pouvons pas permettre que les conflits à Gaza et au Liban s'étendent à l'ensemble de la région et provoquent de nouvelles tragédies. Le Japon appelle une nouvelle fois à un cessez-le-feu immédiat entre Israël et le Hezbollah. Nous exhortons aussi toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à œuvrer avec diligence en faveur d'une solution diplomatique en vue d'éviter une nouvelle escalade dans la région. Le Japon a tout mis en œuvre pour aider les personnes en difficulté. Le 29 octobre, en réponse à l'aggravation de la situation en Syrie en raison du conflit au Liban, le Gouvernement japonais a décidé d'accorder une nouvelle aide d'urgence d'un montant de 10 millions de dollars pour la fourniture d'une aide humanitaire, telle que des produits de première nécessité, de la nourriture, de l'eau et des installations d'assainissement, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Programme alimentaire mondial, de l'UNICEF et du Programme des Nations Unies pour le développement.

Même sans compter les répercussions du conflit libanais, la situation humanitaire en Syrie reste extrêmement grave. Selon l'ONU, les contributions versées au titre du plan d'aide humanitaire ne représentent que 28 % de ce qui a été demandé. Quant aux problèmes causés par la crise au Liban, seuls 17 % des fonds demandés dans le cadre de l'appel d'urgence lancé en septembre ont été recueillis. Nous continuons d'appeler tous les donateurs à fournir toute l'assistance possible pour répondre aux besoins urgents de la population. Si les fonds nécessaires ne sont pas collectés avant l'arrivée de l'hiver, la population syrienne pourrait voir ses conditions de vie s'aggraver. Même si nous devons faire face à d'autres problèmes brûlants, nous ne devons pas abandonner le peuple syrien.

Nous insistons sur le fait que la seule solution à l'impasse politique en Syrie consiste à promouvoir un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. Il est regrettable que plus de deux années se soient écoulées depuis la dernière réunion de la Commission constitutionnelle. Les attentes de la population s'amenuisant, nous demandons instamment que la prochaine réunion se tienne dans les meilleurs délais. À cet égard, nous notons que la vingt-deuxième réunion tenue dans le cadre du processus d'Astana s'est déroulée les 11 et 12 novembre

au Kazakhstan. Nous espérons que ce processus favorisera l'instauration d'un climat de confiance entre les parties concernées. Nous notons aussi que l'Envoyé spécial Pedersen est actuellement en visite dans la région, y compris à Damas, et nous espérons que de véritables discussions auront lieu avec les parties prenantes.

Il est inacceptable que la situation tragique du peuple syrien perdure du fait de l'impasse politique. Nous appelons toutes les parties à régler le conflit par la voie du dialogue, afin que les flammes qui embrasent la région puissent s'éteindre et que les Syriens et d'autres peuples innocents puissent recommencer à vivre dans la paix.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je sais également gré à M^{me} Abou Zainedin de nous avoir livré aujourd'hui un témoignage poignant.

Le peuple syrien, déjà extrêmement vulnérable après 14 années de conflit, a plus que jamais besoin de paix, de stabilité et d'un appui politique. Pourtant, la région demeure au bord du précipice. La semaine dernière encore, des frappes aériennes à Damas ont fait 15 morts et 16 blessés. D'autres informations indiquent qu'au moins 36 personnes ont été tuées dans les frappes effectuées mercredi à Palmyre. Les frappes aériennes au Liban ont poussé près d'un demi-million de personnes à se déplacer et à franchir la frontière avec la Syrie. Nous avons reçu des informations faisant état, le long de la ligne alpha, de travaux d'ingénierie et de construction qui empiètent sur la zone de séparation. Il s'agit là de violations répétées de l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes. Ces agissements attisent les tensions et risquent de menacer la viabilité de ce cessez-le-feu vieux de 50 ans.

Les besoins humanitaires découlant du conflit prolongé en Syrie sont immenses. Plus de 16,7 millions de personnes, dont 7,4 millions d'enfants, ont urgemment et cruellement besoin d'aide. À cet égard, nous sommes vivement préoccupés par la situation humanitaire dans le nord-est de la Syrie, notamment par les attaques de grande envergure qui auraient été dirigées contre des infrastructures civiles. Ces attaques ont perturbé l'approvisionnement en eau et en électricité, portant directement atteinte aux civils. Nous saluons les efforts consentis par l'ONU et ses partenaires pour atteindre chaque mois des millions de personnes partout en Syrie. Néanmoins, nous déplorons le sous-financement chronique du plan d'aide humanitaire. En d'autres termes, il n'est pas possible de procéder à de nouvelles réductions sans compromettre la

capacité de réponse de l'ONU. Un appui urgent et accru, en particulier dans les domaines du relèvement rapide, de l'aide à la subsistance et des programmes de résilience, est essentiel pour préserver la vie et la dignité en Syrie. Nous soulignons combien il importe, s'agissant du relèvement rapide, d'adopter une approche à l'échelle de toute la Syrie afin de veiller à ce que l'aide humanitaire ne soit pas utilisée comme une arme par le régime. Les itinéraires les plus directs, que ce soit à travers les frontières ou les lignes de front, doivent être facilités par toutes les parties tant que les besoins humanitaires persisteront. Cela revêt une importance particulière à l'approche des rudes mois d'hiver. À cet égard, nous nous sommes félicités de la prorogation pour trois mois de l'ouverture du point de passage de Bab el-Haoua, dans le nord du pays.

La mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) reste primordiale. Nous regrettons vivement l'absence persistante de progrès sur ce front. Nous appelons une nouvelle fois à l'application d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, qui devra être respecté par toutes les parties de la région. Si nous ne prenons pas ces mesures, nous risquons d'anéantir complètement les fondements fragiles de la paix. Toutes les parties doivent cesser leurs tergiversations et s'engager à reprendre les travaux de la Commission constitutionnelle à Genève. Malte réaffirme son ferme soutien à l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne et souligne combien il importe qu'elle s'acquitte de son mandat en tenant compte des questions de genre et en mettant l'accent sur les personnes rescapées.

Pour terminer, après 14 années de guerre, l'avenir de la Syrie ne tient plus qu'à un fil. Son économie, sa sécurité et sa société sont en ruine. Alors que des millions de Syriens ont fui vers le Liban voisin au cours de cette période, craignant de retourner dans leur pays, nous constatons aujourd'hui que les bombardements israéliens contraignent près d'un demi-million de personnes à rentrer chez elles. Cette situation, associée à la menace d'un conflit majeur dans la région, risque d'entraîner un effondrement total de la Syrie. Nous réaffirmons une fois de plus qu'il relève de notre responsabilité d'empêcher que cela ne se produise : c'est la responsabilité du Conseil. Ceux qui ont de l'influence sur les parties doivent veiller à ce que les civils syriens soient protégés des conséquences dévastatrices d'une guerre régionale totale.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à

savoir l'Algérie, le Mozambique et la Sierra Leone, et de mon pays, le Guyana.

Nous remercions tout d'abord de leurs exposés très utiles l'Envoyée spéciale adjointe Najat Rochdi et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires Edem Wosornu. Nous avons également écouté attentivement l'exposé de la représentante de la société civile.

L'escalade des tensions au Moyen-Orient complique encore l'instauration de la paix et de la stabilité en Syrie. L'évolution récente de la situation, marquée notamment par de nouvelles violations de la souveraineté de la Syrie, compromet la fragile stabilité du pays et exacerbe les souffrances de son peuple. Non seulement ces actions violent le droit international, mais elles risquent également de déclencher un nouveau cycle dévastateur de violence et de terrorisme.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana sont très préoccupés par cette situation et soulignent qu'il est urgent que tous les acteurs de la région fassent preuve de la plus grande retenue et privilégient le dialogue plutôt que la confrontation. Il faut éviter toute nouvelle escalade militaire en Syrie. La résurgence du terrorisme dans le pays nous rappelle brutalement l'importance cruciale de trouver une solution politique globale à la crise, qui garantisse l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur soutien indéfectible à un processus politique contrôlé et dirigé par les Syriens, comme indiqué dans la résolution 2254 (2015). À cet égard, nous insistons sur la nécessité de redynamiser la Commission constitutionnelle et appelons toutes les parties prenantes à coopérer de manière constructive avec l'Envoyé spécial pour sortir de l'impasse politique actuelle. Nous restons convaincus qu'un dialogue inclusif entre les Syriens, avec l'appui de la communauté internationale, est la seule voie viable pour parvenir à un règlement juste et durable de cette crise prolongée. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour rétablir la paix et la stabilité en Syrie.

Du fait de la situation humanitaire désastreuse en Syrie, exacerbée par l'afflux de réfugiés en provenance du Liban, ce sont déjà 16,7 millions de personnes, selon les estimations, qui sont dans le besoin, alors que le manque de ressources financières entrave les efforts déployés pour faire face à ces difficultés. Cinq cent quarante mille personnes ont fui vers la Syrie, parmi lesquelles se

trouvent une forte proportion de ménages dirigés par des femmes, ce qui fait peser une pression supplémentaire sur le Gouvernement syrien et la communauté humanitaire, qui ont déjà du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana exhortent toutes les parties à garantir la sécurité des personnes déplacées, à protéger et respecter leurs droits humains, et à créer des conditions permettant la libre circulation des organisations humanitaires, pour que les populations les plus vulnérables puissent être secourues.

Nous exprimons notre profonde inquiétude face au manque de financement du plan de réponse humanitaire et de l'appel éclair, et nous demandons aux donateurs d'honorer leurs engagements à cet égard. Nous saluons la décision prise par le Gouvernement syrien de renouveler pour trois mois supplémentaires l'autorisation donnée à l'ONU et aux organisations humanitaires d'emprunter les points de passage de Bab el-Salam et de Raai. À cet égard, nous soulignons le rôle déterminant de tous les mécanismes, y compris les modalités d'acheminement à travers les frontières et les lignes de front, pour garantir une livraison effective de l'aide humanitaire dans l'ensemble de la Syrie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana appellent régulièrement à la mise en œuvre, nécessaire d'urgence, de projets de relèvement rapide afin d'assurer une réponse humanitaire efficace. Le rétablissement du système de santé doit être une priorité, en particulier compte tenu des cas suspects de choléra à Hassaké, qui mettent en évidence l'urgence qu'il y a à agir. Nous appelons tous les États Membres à prendre réellement part aux efforts de l'ONU pour mettre en œuvre une stratégie de relèvement rapide, y compris en levant les sanctions unilatérales. L'avenir des Syriens dépend de l'établissement d'un environnement propice à leur retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité.

Le Moyen-Orient se trouve à un tournant décisif et nous ne pouvons pas nous permettre d'assister au déclenchement d'un nouveau conflit, en particulier en Syrie, qui est déjà ravagée par 13 années de crise. Il est impératif que nous œuvrions de concert pour empêcher un regain de violence en Syrie et pour trouver une solution durable à la crise qui continue de secouer le pays.

M^{me} Barba Bustos (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et la Directrice Wosornu des informations qu'elles nous ont fournies. Nous avons également pris note de l'intervention faite par la représentante de la société civile. Je salue la

participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Türkiye à la présente séance.

Je voudrais saisir cette occasion pour revenir sur trois aspects de la situation en Syrie qui préoccupent ma délégation.

Premièrement, en ce qui concerne l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations politiques et la réticence des parties à explorer tout autre scénario, ma délégation souligne que la seule solution possible à la situation en Syrie est politique, raison pour laquelle les dispositions de la résolution 2254 (2015) sont plus pertinentes que jamais. La Commission constitutionnelle, en tant que plateforme globale de dialogue entre le Gouvernement, l'opposition, la société civile et les autres pays intéressés, doit être réactivée sans délai. Nous encourageons l'Envoyé spécial Pedersen à poursuivre ses efforts diplomatiques afin d'identifier un nouveau lieu de réunion pour la Commission constitutionnelle.

Deuxièmement, une nouvelle crise humanitaire se dessine, du fait de l'augmentation du nombre de Syriens, de Palestiniens et de Libanais contraints de se déplacer. Soixante-quinze pour cent des personnes déplacées sont des femmes, des enfants et des personnes handicapées, qui sont confrontés à des risques et à un niveau de vulnérabilité accrus face aux tensions croissantes. Ces déplacements exacerbent la situation dans le pays, où deux personnes sur trois ont besoin d'aide humanitaire pour survivre.

La communauté internationale doit répondre à l'appel d'urgence lancé par l'ONU pour obtenir 324 millions de dollars supplémentaires afin de répondre aux nouveaux besoins du plan de réponse humanitaire. Les points de passage de Bab el-Salam et de Raai sont opérationnels jusqu'au 13 février 2025. L'engagement pris par le Gouvernement syrien dans ce domaine doit être permanent afin d'assurer la prévisibilité et la durabilité de l'aide humanitaire.

Troisièmement, les répercussions du conflit régional reflètent déjà l'effet de contagion tant redouté, avec une escalade de la violence sur le territoire syrien. Ma délégation s'inquiète également de l'extrême volatilité de la situation dans la région et de la réticence des parties à faire preuve de retenue et de modération.

Treize ans après le début du conflit syrien, et après tous les efforts déployés par la communauté internationale pour soutenir un processus de rétablissement de la paix intra-syrien, il est temps de donner une chance à la concertation, seul moyen de parvenir à la paix et à

la sécurité en Syrie et, à partir de là, d'étendre la paix à l'ensemble de la région.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Rochdi et M^{me} Wosornu pour leurs interventions, ainsi que M^{me} Abou Zainedin pour son exposé très éloquent et surtout pour son action en faveur du peuple syrien.

Après bientôt 14 ans de guerre et le refus de Damas de prendre en compte les aspirations légitimes du peuple syrien, la perspective d'un embrasement régional, qui pourrait s'étendre à la Syrie, doit être évitée. Les tensions actuelles font peser de nouvelles contraintes sur les populations, qui s'ajoutent à la recrudescence des actions de Daech, au trafic de Captagon et à la poursuite des violences du régime et de ses soutiens contre la population. La France n'a cessé de le répéter : un processus politique crédible, répondant aux aspirations des Syriens, reste la seule manière de parvenir à la paix. Elle réaffirme son soutien à Geir Pedersen et à la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), dans toutes ses composantes. Elle est prête, à la condition de progrès du processus politique, à entamer la levée des sanctions et le financement de la reconstruction.

La fuite de plus d'un demi-million de Libanais et de Syriens du Liban vers la Syrie montre l'impact des tensions régionales. Toutes ces personnes doivent pouvoir bénéficier d'aide et de garanties de sécurité. À cet égard, la France est préoccupée par l'arrestation et la disparition forcée, et d'autres graves violations des droits des Syriens revenus du Liban. Nous devons collectivement faire pression sur le régime pour qu'il lève les obstacles au retour des réfugiés. C'est le sens du travail engagé par la France avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires.

La situation humanitaire reste très dégradée. L'hiver va davantage éprouver une population épuisée par plus de 13 années de guerre. Les plus vulnérables vont être touchés par le froid. Une grande partie de la population est en proie à la faim. Dans ce contexte, il est indispensable de continuer à financer l'aide, mais aussi à se mobiliser pour permettre l'acheminement de celle-ci. La France finance en 2024 un projet pilote du Programme alimentaire mondial visant à garantir un accès abordable au pain pour 250 000 personnes dans le nord-ouest. À ce titre, elle rappelle le caractère vital de l'acheminement transfrontalier de l'aide et appelle le régime syrien à autoriser l'utilisation, sans limite dans le temps, des points de passage de Bab el-Salam, de Raai et de Bab el-Haoua. Dans le même temps, il est impératif de poursuivre les efforts pour permettre l'acheminement de l'aide à travers

les lignes de front. La France rappelle que le droit international humanitaire s'impose à tous les acteurs, partout en Syrie.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je souhaite également exprimer ma gratitude à M^{me} Abou Zainedin pour son témoignage véritablement édifiant.

Il est très inquiétant que les conditions de sécurité en Syrie se soient encore aggravées depuis la dernière séance d'information (voir S/PV.9759). L'escalade observée au cours de la semaine écoulée, avec notamment des frappes aériennes intenses à Damas, dans le nord-est de la Syrie et à Palmyre, ne montre aucun signe d'apaisement. Dans ce contexte, je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à renouveler leur engagement en faveur du processus politique prévu par la résolution 2254 (2015). Alors que les conditions de sécurité en Syrie sont étroitement liées à la dynamique régionale, le processus politique prévu par la résolution reste le seul cadre convenu pour parvenir à une paix durable dans le pays. En conséquence, nous exhortons toutes les parties à respecter les principes inscrits dans la résolution, y compris la préservation de l'intégrité territoriale et la protection des droits de tous les Syriens et de toutes les Syriennes.

Deuxièmement, nous demandons à la Syrie d'apporter des réponses aux familles des personnes portées disparues et détenues arbitrairement en ce qui concerne le sort de ces personnes. Il est plus que jamais crucial de garantir les droits humains de tous les Syriens et de toutes les Syriennes, en particulier dans la perspective de l'arrivée de nouveaux réfugiés en provenance du Liban. Pourtant, malgré le temps écoulé, les progrès réalisés sur la question critique des personnes détenues et portées disparues restent limités. Dans ce contexte, nous prenons acte du récent rapport de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, qui décrit les réalisations notables de l'Institution depuis sa création en avril dernier. Nous saluons les efforts inlassables qu'elle déploie pour faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues, grâce à de vastes actions de sensibilisation et de communication. Toutefois, il est très préoccupant qu'elle n'ait encore désigné personne à sa tête, alors qu'elle est opérationnelle depuis six mois. Nous renouvelons notre appel à nommer immédiatement un dirigeant ou une dirigeante, car cela constituerait une mesure de confiance vitale et

ferait progresser l'approche réciproque et progressive de l'Envoyé spécial Pedersen.

Troisièmement, la détérioration de la situation humanitaire en Syrie exige des réponses à la fois immédiates et à long terme. Face à une épidémie de choléra, à une situation alarmante en matière d'insécurité alimentaire et à la saison hivernale qui approche, la communauté internationale doit agir d'urgence pour combler le déficit de financement, le plan de réponse n'étant actuellement couvert qu'à hauteur de 28 %. Dans ce contexte, la République de Corée a versé 26 millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés syriens dans la région, et exhorte les autres pays donateurs à agir rapidement pour atténuer la crise qui ne cesse de s'aggraver. En outre, le fait que la crise humanitaire en Syrie dure depuis plus de 10 ans démontre qu'il est essentiel que nos efforts s'inscrivent dans la durée et qu'ils soient résilients. À cet égard, nous nous félicitons du lancement, par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de la stratégie de relèvement rapide pour la période 2024-2028, qui représente une avancée cruciale pour favoriser le relèvement à long terme du pays.

Pour terminer, ma délégation appelle toutes les parties à cesser d'urgence les hostilités, à protéger les civils à tout prix et à renouveler leur engagement en faveur d'une solution politique qui garantisse une paix, une sécurité et une prospérité durables en Syrie.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et la Directrice Wosornu de leurs exposés.

Au cours du mois dernier, la poursuite des frappes aériennes israéliennes en Syrie a fait un grand nombre de victimes. Les actions d'Israël constituent une grave violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. La Chine condamne fermement ces actions, qui doivent cesser immédiatement. Avec la prolongation du conflit à Gaza et l'escalade de la situation entre le Liban et Israël, c'est toute la région qui est plongée dans la tourmente. Dans ce contexte, la communauté internationale doit œuvrer de concert et de manière efficace pour éviter que le conflit ne s'étende davantage et ne provoque des catastrophes plus graves. La Chine appelle toutes les parties concernées à respecter effectivement la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de la Syrie et à cesser immédiatement leurs opérations militaires illégales contre le pays. Les forces étrangères doivent mettre fin dès que possible à leur présence militaire illégale en Syrie.

Depuis la récente montée des tensions entre le Liban et Israël, plus de 500 000 réfugiés ont afflué en Syrie, exacerbant la situation humanitaire déjà désastreuse du pays. La Chine se félicite des mesures positives prises par les organismes des Nations Unies dans le cadre de l'action qu'ils mènent pour fournir une aide humanitaire d'urgence aux personnes dans le besoin. Nous saluons la décision du Gouvernement syrien de proroger l'autorisation d'utiliser les points de passage frontaliers concernés, ainsi que les efforts qu'il déploie pour accueillir les réfugiés de manière appropriée. Nous demandons à toutes les parties de répondre favorablement aux appels urgents des organismes humanitaires, tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à intensifier les efforts humanitaires en Syrie, à honorer rapidement les promesses de don et à garantir la bonne mise en œuvre des projets humanitaires dans le pays afin de contribuer à l'amélioration de la situation humanitaire. La Chine réaffirme que les pays concernés doivent immédiatement lever les sanctions unilatérales imposées à la Syrie, mettre fin au pillage illégal des ressources syriennes et créer les conditions propices au relèvement et au développement économiques du pays.

La Chine souscrit résolument à l'orientation générale d'un règlement politique de la question syrienne et appuie fermement les efforts déployés pour promouvoir de manière globale le processus politique en Syrie, conformément au principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens. Nous saluons les efforts faits par l'Envoyé spécial Pedersen sur la base de ce principe, et nous attendons avec intérêt que les différents mécanismes de dialogue existants engagent une collaboration ancrée dans la communication et la consultation avec le Gouvernement syrien afin de promouvoir une solution politique. La Chine appuie fermement les efforts antiterroristes du Gouvernement syrien et appelle la communauté internationale à rejeter les deux poids, deux mesures, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité, et à appuyer collectivement le Gouvernement syrien dans sa lutte contre les forces terroristes sur son territoire en appliquant une politique de tolérance zéro.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je remercie l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je tiens également à remercier Sawsan Abou Zainedin du témoignage incroyablement poignant qu'elle nous a livré aujourd'hui.

Comme nous l'a dit M^{me} Abou Zainedin aujourd'hui, il existe une communauté très vivante d'acteurs de la société civile qui sont prêts à appuyer avec dynamisme et ténacité le processus politique syrien, les efforts visant à établir les responsabilités et l'action humanitaire. Lorsque les membres du Conseil n'ont pas soutenu les projets de résolution déposés dans l'intérêt du peuple syrien, les acteurs de la société civile sont intervenus, débloquent avec créativité des questions qui sont hélas devenues politisées. Je salue le travail de plaidoyer qu'ils mènent inlassablement, au nom des Syriens, pour parvenir à une Syrie meilleure et pacifique, mais surtout pour donner voix au chapitre aux personnes qui ne peuvent pas s'exprimer par crainte du régime. L'action menée par des organisations de la société civile telles que Madaniya est un rappel important de la raison pour laquelle tant de Syriens sont descendus dans la rue en 2011 et continuent de manifester pacifiquement pour exiger un changement.

Je vais être clair : nous restons déterminés à rechercher un règlement politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous exhortons toutes les parties à renouveler leur engagement en faveur du processus politique. Toutefois, si nous voulons parvenir à une paix durable, nous devons veiller à ce qu'il donne les moyens d'agir aux Syriens ordinaires plutôt qu'au régime et à ses soutiens. Nous devons associer et consulter activement la société civile, et j'encourage tous les membres à écouter ses idées nouvelles.

En l'absence d'un règlement politique et dans un contexte d'escalade régionale, les conditions de sécurité en Syrie sont plus dangereuses que jamais. Les Syriens restent confrontés à des niveaux de violence effroyables. Alors que les populations fuient le Liban pour se rendre en Syrie, il faut protéger les civils déplacés et il faut leur garantir un passage en toute sécurité, non seulement lorsqu'ils empruntent les points de passage de la frontière, qui font l'objet de frappes aériennes, mais aussi une fois qu'ils se trouvent à l'intérieur de la Syrie, où les conditions ne permettent toujours pas des retours librement consentis, en toute sécurité et dans la dignité à grande échelle. Nous prenons acte du fait que les autorités syriennes ont permis au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à d'autres organismes de suivre les arrivées et de répondre aux besoins. Nous suivons de près le traitement réservé à ces civils en Syrie, notamment les informations profondément préoccupantes faisant état d'arrestations. Toutes les parties doivent faire tout leur possible pour protéger les civils et respecter pleinement le droit international humanitaire.

Enfin, pour répondre aux observations de notre collègue russe au sujet des intervenantes, nous invitons des représentants de la société civile au Conseil pour qu'ils apportent un éclairage civil, qu'ils disent des vérités pas toujours faciles à entendre et qu'ils nous demandent des comptes à tous, aussi dérangeant que cela puisse être. Représentant une organisation qui tient des consultations avec un large groupe de plus de 200 organisations de la société civile à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, M^{me} Abou Zainedin a fait précisément cela aujourd'hui.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Aldahhak (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : L'entité d'occupation israélienne, enhardie par l'incapacité du Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités, poursuit son agression barbare contre les pays et les peuples de notre région. Elle continue d'intensifier ses attaques odieuses sur le territoire de mon pays, prenant presque quotidiennement pour cible des bâtiments et des quartiers résidentiels qui abritent des missions et des locaux diplomatiques, ainsi que des bureaux de l'ONU. L'entité d'occupation israélienne prend également pour cible les installations économiques et les infrastructures civiles, tuant des dizaines de civils innocents, dont des femmes et des enfants, en blessant des centaines d'autres, et provoquant des destructions massives de biens publics et privés et des pertes financières. L'entité d'occupation prend délibérément pour cible les points de passage de la frontière, les routes et les ponts qui relient la Syrie et le Liban et qui sont utilisés par des centaines de milliers de Libanais fuyant la machine à tuer israélienne.

En violation flagrante de l'Accord sur le dégageement des forces de 1974, les forces d'occupation israéliennes poursuivent leur agression contre le territoire syrien à partir du Golan syrien occupé. Récemment, elles ont creusé des tranchées et érigé des talus en terre le long de la ligne de cessez-le-feu dans les sections nord et sud de la zone de séparation. La Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) enquête sur les travaux d'ingénierie menés par les forces d'occupation israéliennes, notamment le creusement d'une tranchée de 350 mètres de long et de 6 mètres de large, ainsi que sur d'autres violations, telles que la destruction de terres agricoles et la construction de routes. La délégation syrienne a informé le Secrétariat de ces violations, et la FNUOD les a signalées. Aujourd'hui, nous mettons à nouveau en garde contre le danger que représentent ces actes d'agression

israéliens, qui visent à créer une nouvelle réalité dans la région. Nous attendons du Conseil de sécurité qu'il prenne rapidement des mesures résolues pour mettre fin à ces actes d'agression et à toutes les violations et tous les crimes commis par les forces d'occupation israéliennes contre le territoire syrien.

Le crime le plus récent a été perpétré hier, lorsque l'entité d'occupation israélienne a commis un crime horrible en menant une frappe aérienne depuis la région de Tanf, où les forces des États-Unis sont illégalement présentes, visant plusieurs bâtiments de la ville de Palmyre dans le désert de Syrie, faisant 36 martyrs et des dizaines de blessés, et causant des dégâts matériels importants aux bâtiments visés et à la zone environnante. Mon pays, la Syrie, réaffirme son droit naturel de défendre sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale et de récupérer ses territoires occupés par tous les moyens garantis par le droit international.

L'escalade des actes d'agression israéliens sur le territoire syrien coïncide avec une intensification des attaques d'organisations terroristes, en particulier le Front el-Nosra/Hay'at Tahrir el-Cham, qui est inscrit sur les listes du Conseil de sécurité. Cela témoigne clairement des liens organiques et de la collaboration étroite entre ces groupes terroristes et l'entité israélienne pour ce qui est de commettre des actes criminels, notamment le bombardement de civils avec des drones et des roquettes dans le nord-ouest de la Syrie. Ces groupes continuent également d'imposer leurs idéologies extrémistes et leurs pratiques terroristes, telles que les meurtres, les actes de torture, les disparitions forcées, le recrutement d'enfants et la violence contre les femmes et les filles, tout en tirant parti de l'appui qu'ils reçoivent de la part de certains pays occidentaux.

Les États-Unis et la Türkiye continuent de violer la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, la Charte des Nations Unies et le droit international en maintenant obstinément leur présence militaire illégale sur le sol syrien. Simultanément, ils appuient des groupes séparatistes et terroristes et volent les ressources nationales de la Syrie, aux dépens du peuple syrien. La République arabe syrienne insiste sur la nécessité de respecter la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et souligne qu'il faut mettre fin immédiatement et sans condition à toute présence militaire illégale sur le territoire syrien.

L'agression israélienne odieuse contre le Liban, pays frère, a provoqué une vague massive de déplacements. La Syrie a ouvert ses portes et mobilisé ses ressources

pour accueillir des centaines de milliers de frères libanais déplacés, de Syriens rentrant au pays et de nationaux d'un pays tiers. À ce jour, plus de 600 000 personnes sont entrées en Syrie, dont 71 % de Syriens. En collaboration avec l'ONU et ses organismes, y compris le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres partenaires humanitaires et organisations de la société civile, le Gouvernement syrien continue de fournir à ces personnes les services nécessaires, malgré les problèmes de taille auxquels le pays est confronté et sa situation difficile. La Syrie invite les autres pays à soutenir son intervention humanitaire en fournissant des ressources financières adéquates et en répondant aux appels pertinents lancés par l'ONU et ses institutions spécialisées.

Le grand nombre de Syriens rapatriés du Liban vers la Syrie et les facilités multiples que le Gouvernement syrien a mises à leur disposition – comme nous l'avons expliqué à maintes reprises, mais certains acteurs n'y prêtent aucune attention – prouvent de manière concluante que les allégations occidentales en ce qui concerne la question du retour des réfugiés syriens sont fausses. Il est grand temps que les pays occidentaux cessent de répéter de telles allégations, qui sont détachées de la réalité et conditionnées par des intentions dépassées et politisées. La Syrie reste déterminée à améliorer la situation humanitaire et les conditions de vie de tous les Syriens dans l'ensemble du pays. À cette fin, le Gouvernement a renouvelé l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raai pour une nouvelle période de trois mois afin de garantir que l'aide parvienne aux bénéficiaires civils visés dans le nord-ouest de la Syrie.

Mon pays souligne la nécessité de renforcer la résilience de tous les Syriens, y compris les rapatriés, en déployant des efforts sérieux et concrets pour mettre en œuvre des projets de relèvement rapide et fournir des moyens de subsistance et des services de base. Il importe également de remédier aux effets néfastes des soi-disant « Paramètres et principes de l'aide humanitaire des Nations Unies en Syrie », également connus sous le nom de document Feltman, un document très offensant, qui contredit les principes humanitaires fondamentaux et prive les plus démunis, en particulier les femmes et les enfants, du droit à des conditions de vie adéquates. La Syrie souligne également la nécessité d'une levée totale, immédiate et inconditionnelle des mesures coercitives unilatérales, inhumaines, immorales et illégales qui infligent un châtiment collectif aux Syriens et les empêchent de satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Le communiqué

final du Sommet arabo-islamique conjoint, organisé il y a quelques jours par l'Arabie saoudite sœur, a souligné la ferme condamnation par les pays arabes et islamiques de l'agression israélienne contre la Syrie. Il a également appelé le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités, à prendre les mesures résolues nécessaires pour mettre fin aux crimes de l'occupation et à mettre en œuvre ses résolutions pertinentes afin de faire cesser l'occupation, par Israël, des terres arabes, y compris le Golan arabe syrien.

Je souhaite également mentionner la vingt-deuxième réunion internationale sur la Syrie organisée dans le cadre du processus d'Astana, qui s'est déroulée au Kazakhstan les 11 et 12 novembre. Le communiqué final réaffirme le ferme attachement des participants au processus d'Astana à la souveraineté, à l'unité, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Ils s'y engagent également à poursuivre leurs efforts conjoints pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, tout en s'opposant aux programmes séparatistes visant à porter atteinte à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie et en condamnant les attaques israéliennes répétées contre les terres syriennes. La Syrie réaffirme son engagement en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sans aucune ingérence étrangère et dans le plein respect de sa souveraineté, de son unité et de son intégrité territoriale. Nous réaffirmons que nous continuerons de coopérer et de dialoguer avec l'Envoyé spécial en sa qualité de facilitateur. Il se trouve actuellement à Damas et participera prochainement à des discussions au Ministère des affaires étrangères.

Pour terminer, nous regrettons que la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois n'ait pas respecté les procédures relatives à la conduite des travaux et des séances du Conseil, et qu'elle les ait plutôt utilisées pour servir ses propres intérêts et pour tenter d'offenser un État Membre, dans le but évident d'occulter les éloges que nous avons entendus de la part de nombreuses délégations et de représentants de l'ONU concernant les efforts du Gouvernement syrien, qu'il s'agisse de l'accueil des personnes rapatriées du Liban, de la prolongation de son autorisation d'utiliser les points de passage ou de la poursuite de son travail quotidien.

Le deuxième objectif est également bien connu. Il s'agit de couvrir les crimes et les agressions d'Israël contre les pays de la région et le soutien que certains membres du Conseil fournissent à Israël. Comme nous l'avons vu hier (S/PV.9790), les États-Unis ont opposé leur veto au projet de résolution S/2024/835, présenté par les 10 membres

élus du Conseil de sécurité et soutenu par 14 pays. Ce projet de résolution aurait mis fin à l'agression israélienne, protégé les droits du peuple palestinien et sauvé des vies. L'objectif du veto était clair.

En Syrie, des milliers d'organisations de la société civile et de volontaires courageux travaillent jour et nuit en partenariat avec le Gouvernement syrien, les institutions de l'État et l'ONU. Nous sommes fiers d'eux et nous nous employons ensemble à améliorer la situation humanitaire et les conditions de vie des Syriens, et à leur fournir, ainsi qu'aux personnes qui arrivent du Liban frère, le soutien dont ils ont besoin. Ces organisations travaillent jour et nuit aux frontières pour fournir tous les services nécessaires en fonction des capacités disponibles et en dépit des graves difficultés qu'elles rencontrent. Malheureusement, leurs efforts sont occultés et elles n'ont pas la possibilité d'informer le Conseil des problèmes auxquels elles sont confrontées quotidiennement en raison de la politisation de l'action humanitaire, du manque de financement et des mesures coercitives mises en place contre mon pays, un châtiment collectif qui prive les Syriens de leurs droits les plus élémentaires, y compris l'électricité, en raison de mesures coercitives et du fait que les États-Unis pillent constamment notre pétrole et notre carburant. Cela prive les Syriens de leurs récoltes de blé, volées par les États-Unis. Voilà les faits. Mais le Conseil n'invite pas les personnes qui travaillent sur le terrain et dans le domaine humanitaire sur le territoire syrien à lui présenter des exposés. Il promeut une vision unique et sélective, une pratique inacceptable qui reflète la politisation des travaux du Conseil par la présidence actuelle, dont l'approche sélective n'est ni crédible ni objective.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : La situation en Syrie reste désastreuse, exacerbée par l'escalade de la violence et de l'agression d'Israël dans la région. En coordination avec des groupes terroristes, le régime d'occupation israélien poursuit délibérément une politique systématique visant à paralyser les infrastructures de la République arabe syrienne. Les frappes aériennes incessantes et les actes d'agression systématiques de ce régime sur le territoire syrien ont atteint un niveau sans précédent, les civils et les infrastructures critiques étant pris pour cible. Ces actes criminels constituent des violations flagrantes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Malheureusement, l'impunité d'Israël est perpétuée par le soutien indéfectible qu'il reçoit de la part des États-Unis, ainsi que par l'inaction du Conseil de sécurité, comme en témoigne le veto opposé hier par les États-Unis au projet de résolution S/2024/835. Non seulement ce veto scandaleux démontre l'incapacité du Conseil de sécurité de remplir le mandat que lui confère la Charte, mais il revient aussi, pour les États-Unis, à autoriser le régime d'occupation à poursuivre son carnage à Gaza et au Liban en toute impunité. Il compromet les efforts humanitaires et représente une menace grave pour la paix dans la région et dans le monde. Nous appelons une nouvelle fois le Conseil de sécurité à agir de manière décisive pour mettre fin à l'impunité israélienne. Le Conseil doit tenir Israël pour responsable de ses violations du droit international et garantir la protection des civils. Si rien n'est fait, les crimes commis par Israël risquent de déclencher une guerre catastrophique aux répercussions mondiales.

Comme cela a été souligné pendant la présente séance d'information, les besoins humanitaires en Syrie demeurent immenses. Les années d'occupation étrangère, de terrorisme et de sanctions unilatérales ont anéanti l'économie syrienne. Les États-Unis et leurs alliés poursuivent leur politique infructueuse de sanctions unilatérales inhumaines, qu'ils utilisent comme un instrument de châtement collectif contre le peuple syrien. Ces agissements sont à la fois illégaux et moralement indéfendables et doivent cesser immédiatement. Dans le même temps, les États-Unis et certains pays européens, comme le Royaume-Uni, politisent l'aide humanitaire et font obstacle aux efforts internationaux visant à appuyer la reconstruction de la Syrie. Ces politiques néfastes ne font que prolonger le conflit et exacerber les souffrances du peuple syrien. En outre, les frappes incessantes d'Israël sur les points de passage entre la Syrie et le Liban ont perturbé l'acheminement d'une aide essentielle et contraint des centaines de milliers de personnes à fuir. Plus de 500 000 personnes en provenance du Liban ont cherché refuge en Syrie, mettant à rude épreuve les ressources et les communautés d'accueil syriennes déjà à bout de souffle. L'action humanitaire à mener pour remédier à cette crise exige un appui international urgent et considérable.

Malgré ces défis colossaux, le Gouvernement syrien continue de faire preuve d'une résilience remarquable. Nous saluons les efforts constants qu'il consent pour mobiliser des ressources afin d'aider les réfugiés, y compris ceux qui ont été récemment déplacés du Liban. Nous nous félicitons également de la décision prise par le Gouvernement syrien de proroger de trois mois

l'autorisation d'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, en vue de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils vivant dans le nord-ouest de la Syrie. Cette décision témoigne de la volonté de la Syrie d'atténuer les souffrances de son peuple, en dépit des pressions extérieures. La communauté internationale doit intensifier son soutien à la Syrie pour répondre aux besoins pressants des réfugiés. Les projets de relèvement rapide sont essentiels pour reconstruire les infrastructures et créer les conditions propices au retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées. Le terrorisme reste une menace de taille en Syrie, en particulier à Edleb, où des groupes terroristes continuent de sévir. Pour faire face à cette menace, il faut respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

L'Iran demeure fermement attaché au processus d'Astana, qui offre un cadre viable pour régler la crise. Lors de la vingt-deuxième réunion tenue dans le cadre du processus d'Astana au Kazakhstan, les 11 et 12 novembre, les parties ont examiné l'évolution récente de la situation en Syrie et réaffirmé leur attachement indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Elles ont insisté sur le fait que le respect de ces principes était indispensable pour parvenir à une paix et à une stabilité durables en Syrie et dans l'ensemble de la région. L'Iran réaffirme son attachement à un règlement politique de la crise syrienne. Une solution politique dirigée et contrôlée par les Syriens est la seule voie viable pour régler la crise syrienne. Toute solution durable doit respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que mettre fin à la présence illégale des forces étrangères, notamment des États-Unis, à l'exploitation des ressources naturelles de la Syrie et au soutien apporté par les États-Unis et Israël aux groupes terroristes. L'Iran est tout à fait favorable à la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle aux fins de la promotion d'un dialogue politique digne de ce nom. Nous nous félicitons aussi de la collaboration active de l'Envoyé spécial avec les autorités syriennes, en particulier de sa visite en ce moment même à Damas, qui constitue une étape cruciale pour faire avancer le processus politique. Le peuple syrien mérite de vivre dans la paix et la dignité et d'avoir la possibilité de reconstruire son pays sans ingérence étrangère. Grâce à des efforts collectifs, nous pourrions rétablir la paix et la stabilité en Syrie et dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Türkiye.

M^{me} Güven (Türkiye) (*parle en anglais*) : La Syrie demeure un chapitre central et douloureux de l'histoire des crises qui secouent le Moyen-Orient. Si l'accent est souvent mis sur les crises émergentes, la situation non réglée en Syrie continue d'exiger l'attention urgente de la communauté internationale. La situation dans l'ensemble de la région a accentué la crise humanitaire et provoqué des déplacements massifs de population. Depuis la récente escalade des hostilités et des activités déstabilisatrices menées par Israël dans toute la région, nous avons observé une forte augmentation des déplacements vers la Syrie. Plus d'un demi-million de personnes ont franchi la frontière entre le Liban et la Syrie, selon le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Fait alarmant, 71 % des personnes déplacées sont des Syriens, pour la plupart des femmes et des enfants, et les enfants représentent à eux seuls plus de la moitié des déplacés. Dans des circonstances aussi tragiques, la communauté internationale doit assumer ses responsabilités, mais les opérations humanitaires restent sous-financées.

Comme l'a souligné M^{me} Wosornu, le plan d'aide humanitaire des Nations Unies connaît un déficit de financement important qui menace la capacité de fournir une aide vitale. Les donateurs doivent accroître leurs contributions afin d'éviter toute nouvelle coupe budgétaire et d'appuyer les efforts de relèvement rapide. L'acheminement ininterrompu de l'aide humanitaire demeure indispensable, notamment face aux nouvelles vagues de migration, qui exercent une pression supplémentaire. La Türkiye est entièrement résolue à faciliter ces efforts et continuera de veiller à ce que l'aide parvienne aux personnes qui en ont besoin.

La Türkiye est pleinement attachée à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Pourtant, la situation humanitaire et politique déjà sombre de la Syrie se trouve encore aggravée par le terrorisme. La présence d'organisations terroristes en Syrie porte atteinte à l'unité et à l'intégrité territoriale du pays, tout en représentant une menace directe pour la sécurité nationale de la Türkiye. Aucun pays ne peut rester les bras croisés face aux attaques terroristes répétées contre son territoire et sa population. D'ailleurs, l'attaque terroriste meurtrière perpétrée à Ankara le 23 octobre a souligné combien il était urgent d'éradiquer les éléments terroristes en Syrie. Les terroristes, membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), des Unités de protection du peuple et des Forces démocratiques syriennes (FDS), se sont infiltrés en Türkiye depuis le territoire syrien. Je voudrais

souligner que la Türkiye est en droit de prendre les mesures qui s'imposent pour écarter cette menace directe et imminente, conformément à son droit naturel de légitime défense. Les opérations de lutte contre le terrorisme menées par la Türkiye ciblent exclusivement les terroristes et leurs capacités, et le plus grand soin est pris pour éviter de causer des dommages aux civils et aux infrastructures civiles. Nous continuerons de contrecarrer les efforts déployés par les membres terroristes du PKK, des Unités de protection du peuple et des FDS contre notre pays. Une action véritablement concertée est requise pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et sans distinction. L'élimination de ces menaces est une condition préalable à l'instauration de la stabilité en Syrie et dans la région.

L'escalade de la violence au Moyen-Orient menace de plonger davantage la Syrie dans le chaos. Il faut absolument protéger la Syrie contre toute nouvelle action déstabilisatrice et œuvrer de concert en faveur d'un avenir stable et pacifique. La Türkiye s'engage pleinement à atteindre cet objectif. Nous envisageons une Syrie où un consensus national réel et durable puisse être dégagé, avec l'appui constructif de la communauté internationale, où une structure de sécurité unifiée puisse être mise en place, où le retour en toute sécurité et dans la dignité des Syriens déplacés soit garanti, et où la paix régionale ne soit pas compromise par l'exportation de l'instabilité vers les pays voisins. Ces objectifs ne peuvent être pas atteints si tous les éléments terroristes qui se trouvent sur le territoire syrien, notamment Daech et le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple, ne sont pas éliminés.

De même, il convient de revitaliser le processus politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Les événements actuels ne doivent pas nous détourner de cet objectif ultime. Nous poursuivons nos efforts dans le cadre du processus d'Astana, entre autres. Nous appuyons également les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour réunir à nouveau la Commission constitutionnelle.

Le conflit syrien continue d'infliger des souffrances indicibles aux populations. La communauté internationale doit maintenir fermement son engagement envers la Syrie. Mon pays est prêt à soutenir toutes les initiatives visant à parvenir à une solution politique crédible. Nous continuerons de travailler avec les organismes des Nations Unies et les parties prenantes concernées pour répondre aux besoins humanitaires du peuple syrien.

La séance est levée à midi.